

Cet itinéraire débonnaire comporte une portion plus délicate lorsque de Recoïn au parking de Casserousse on emprunte le sentier des Cimes qui donne le nom au circuit. Ce circuit est fortement déconseillé en conditions hivernales. En effet certains passages traversent des couloirs et des pentes raides qui avec la neige peuvent être glissants. Aussi, après une chute de neige, des déclenchements préventifs d'avalanche peuvent intervenir pour protéger la route d'accès à Chamrousse.



Départ : Les Seiglières

Accès : d'Uriage, prendre la route de Chamrousse par le bourg au 1^{er} rond-point, continuer après le bourg sur 6 km et se garer devant ou en face de l'auberge des Seiglières.

1 Alt. 1070 m Derrière l'auberge, prendre le sentier dans le bois en direction du Marais. On rejoint rapidement une piste forestière très large, la suivre sur une soixantaine de mètres et prendre le chemin à droite qui descend vers un croisement, de quatre chemins prendre à gauche le chemin qui monte et retrouve la piste forestière que l'on suit sur environ 50 m pour continuer à gauche en montée. Ensuite on débouche sur la route du Marais (1150 m), la traverser pour continuer en face le chemin en montée. Par endroits, en regardant sur sa droite à travers les arbres, on jouit d'une vue plongeante sur le Marais. La pente du chemin alternativement douce et plus raide nous permet de rejoindre la route de Chamrousse au virage des Clots.



Les sentiers ... Circuit n° 10
Circuit des Cimes

Charte du randonneur

- 1 Je respecte le tracé des sentiers et je n'utilise pas de raccourcis.
- 2 Je suis discret, je pense aux autres et je regarde la nature.
- 3 Je pars avec un équipement adapté.
- 4 Je prépare mon itinéraire et j'emporte carte et boussoles.
- 5 En montagne, je pars tôt et je préviens mon entourage de mon itinéraire.
- 6 Je suis TOUJOURS chez quelqu'un, je referme barrières et clôtures et je respecte les propriétés privées.
- 7 Je ramène mes déchets en ville ou dans la vallée.
- 8 Je respecte les autres utilisateurs de la nature et je reste courtois.
- 9 Je ne fais pas de feu en forêt.
- 10 J'emmène avec moi de quoi m'alimenter et boire suffisamment.

L'éditeur et l'auteur de ce document ne peuvent être tenus pour responsables d'incident ou d'accident de quelque nature que ce soit pouvant intervenir lors de la randonnée.

Police Municipale : 04 76 89 54 07

Balisage

7 Numéro de circuit

Continuité

7a Numéro de variante

Variante

Virage à droite

Virage à gauche

Mauvaise direction

Patrimoine de Saint-Martin d'Uriage



<http://asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com/>

Renseignements

Office de Tourisme
5, avenue des Thermes
38410 Uriage
04 76 89 10 27
info@uriage-les-bains.com



www.uriage-les-bains.com



Les sentiers
... Circuit n° 10

Circuit des Cimes

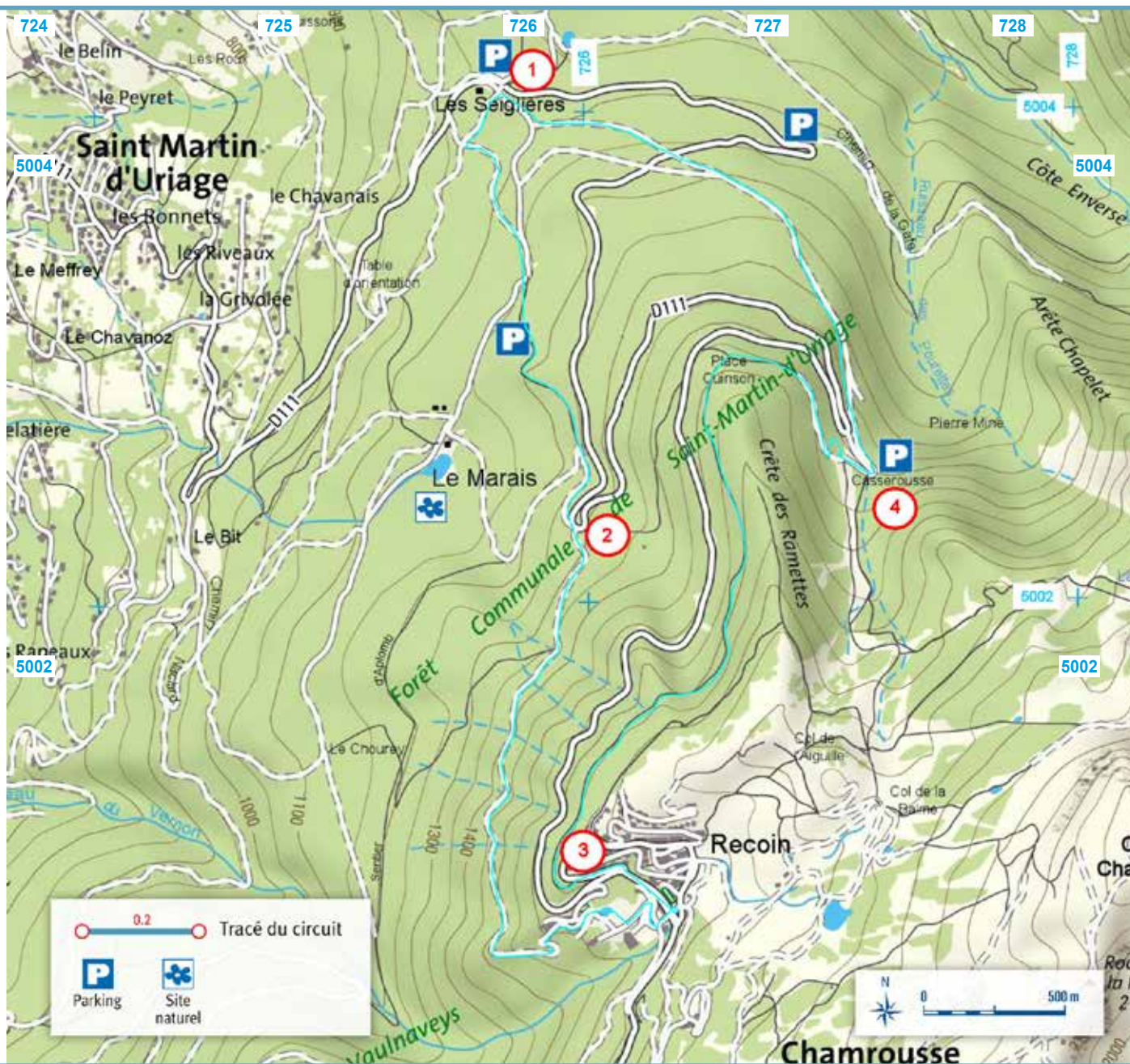
En empruntant l'ancien et unique accès de Saint-Martin d'Uriage aux alpages de Chamrousse et qui a probablement servi aux premiers utilisateurs de skis en France pour tester ce matériel.

Balisage	Dénivelé	Longueur	Durée	Difficulté
Bleu sur fond blanc	750 m	11,5 km	4 h 00	Assez difficile



www.uriage-les-bains.com

Rédaction et photos : Les sentiers de Saint-Martin d'Uriage • Cartographie Mogoma • Réalisation CERVOCOM • Imprimé par Coquand - Produit Certifié PEFC n° 31-2048



2 Alt. 1250 m ❖ Continuer sur ce large chemin en pente douce, pratiquement dans la même direction en laissant sur la gauche dans un virage une très large piste. Après 500 m nous croisons le circuit N° 8 dit des « 5 cabanes », donc délaissier d'abord sur la gauche puis un peu plus loin sur la droite cet itinéraire. Notre large chemin croise tout au long des couloirs, localement appelés « drayes », descendant de Chamrousse. Après un virage assez raide sur la gauche on découvre les immeubles de Roche-Béranger, le chemin continue à monter (Est) pour arriver après 2 épingles en dessous de bâtiments militaires. Passer devant le petit chalet de « L'Alpe Club » pour arriver au-dessus d'une vaste retenue d'eau.

3 Alt. 1600 m ❖ Redescendre légèrement pour longer la retenue d'eau par la gauche et prendre le sentier en face qui monte raide dans la prairie, ceux qui redouteraient la raideur du sentier peuvent faire le détour par la route. On arrive alors sur un vaste parking, place du Vernon. Le traverser pour admirer le très bel arboretum et la non moins belle petite chapelle blanche, « Notre dame des Neiges » qui a été construite au début des années 1950 [par l'entreprise locale Murienne] juste après la construction du téléphérique. Passer sous le 1er tunnel piétonnier et prendre immédiatement à droite à la sortie pour grimper vers la vasque olympique devant le croisement. Faire un demi-tour à droite et suivre la route (sous la patinoire) jusqu'à la bifurcation. Prendre à droite en remontant rue de la Cembraie et dans le virage à droite prendre à gauche le sentier en contrebas qui se dirige vers la forêt et reste à flanc de montagne. On se trouve au-dessus de la route départementale. Suivre un long moment ce sentier en légère descente, assez chaotique à cause de petits passages rocheux. Peu après l'élargissement du sentier, laisser sur la droite une piste forestière qui remonte à la crête des Ramettes. Continuer pour arriver sur une vaste plateforme de retournement pour les grumiers (place Quinson) où on retrouve le circuit N° 8 des 5 cabanes. Laisser sur la gauche le sentier arrivant de ce circuit. Descendre à droite cette large piste forestière, jusqu'au parking de Casserousse (chemin commun aux 2 circuits).

4 Alt. 1400 m ❖ Au bout du parking, prendre le chemin qui descend en direction des Seiglières jusqu'à la très rustique « Baraque à Bonnet » que l'on laissera à gauche pour continuer sur le même chemin. Après la cabane on quitte le circuit des 5 cabanes qui part à droite et croise le circuit des gardes qui arrive également de la droite pour continuer sur la gauche. Continuer tout droit en descente jusqu'à atteindre la route départementale (1170 m). La traverser en faisant très attention aux voitures roulant vite sur cette portion de ligne droite. Continuer le chemin en descente qui arrive sur la route du Marais. Prendre à droite cette dernière jusqu'aux Seiglières tout proche.